Objekttyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **83 (2011)**

Heft 4

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

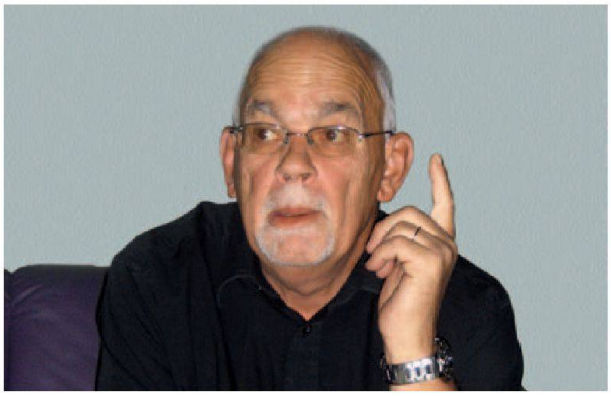

notre savoir-faire. Mais, faute de forces suffisantes, nous ne pouvons pas entreprendre une campagne systématique. Des groupements cantonaux pourraient lui désigner les communes les plus intéressantes. Nous avons déjà tenté de favoriser l'émergence de tels groupes locaux qui pourraient se rencontrer régulièrement et échanger des expériences. Nous devons poursuivre cet effort avec le nouveau secrétaire. Je souhaite même créer une Conférence des présidents romands de coopératives, des fondations et des sociétés immobilières.

Qu'en est-il à l'échelon fédéral?

Roger Dubuis avait organisé une action auprès des parlementaires romands, avec succès puisqu'une quinzaine d'entre eux, ainsi que les responsables du logement de certains cantons et de quelques grandes villes s'étaient déplacés. Nous avons aussi un président central, Louis Schelbert, qui est conseiller national. Il propose des lois, intervient dans le domaine de l'aménagement du territoire afin que du foncier soit réservé au logement social. Une de ses propositions a été récemment refusée, mais sur un score qui nous donne de l'espoir pour la suite, nous ne sommes qu'au début du processus. Lors des dernières élections fédérales, deux conseillers nationaux actifs dans le milieu coopératif ont été élus ou reélus, sans compter les sympathisants du mouvement.

Les petites coopératives sont à la mode. Mais des observateurs mentionnent le risque qu'elles encourent, faute de compétences administratives. Quel regard portez-vous sur la question?

Généralement, les gens en place sont avisés. Mais il est vrai que la bonne volonté ne suffit pas. Notre association régionale va mettre en place des modules de formation. Une fois acquis, ceux-ci donneront droit à une certification interne. Nous ne pourrons pas rendre obligatoire cette formation, mais je remarque que les cours de comptabilité, les formations sur la Loi sur le travail ou le droit du bail que nous organisons régulièrement remportent toujours un succès fou. La demande est là. Nous devons intensifier et organiser notre offre de formation. Zurich a entrepris ce travail depuis deux ans, mais n'a malheureusement pas traduit le matériel didactique.

Nous devons également nous pencher sur la question des fusions de coopératives et sur le développement des synergies entre les grandes et les petites coopératives. La SCHL à Lausanne et la FLPAI à Genève le font avec succès sans toucher à l'autonomie de celles-ci. Il faut développer les possibilités de mandats de prestations.

Comment voyez-vous le futur proche de l'ASH?

Les conséquences financières des changements de statuts sont importantes. Il en va de même avec le projet pharaonique des activités projetées dans le cadre de l'année 2012 des coopératives. Nous n'allons pas accepter sans autre une augmentation de cotisation pour Zurich afin d'équilibrer les déficits des derniers exercices. Je veux m'y opposer. L'amélioration de nos finances passe par une augmentation de notre activité, et donc par un plus grand nombre de membres (et de cotisations). C'est dans ce sens que nous devons travailler. En Romandie, je vais présenter un programme de législature tout prochainement, qui devrait sérier nos objectifs et adapter les structures existantes à une dynamique en rapport avec le développement de notre association régionale.

Vincent Borcard

Publicité

“ J'y vais parce que les nouvelles Tendances cuisine me propulsent à la pointe de la tendance. ”

Première

Infos autour des premières et des temps forts sous swissbau.ch

swissbau

Basel 17–21|01|2012

Je souhaite m'abonner à la revue Habitation en tant que:

- ❑ abonné individuel, CHF 56. – pour 4 numéros
- ❑ membre ASH, CHF 40. – pour 4 numéros: nom de la coopérative:_____
- ❑ étudiant/AVS, CHF 40. –, pour 4 numéros (joindre photocopie de la carte d'étudiant/AVS)
- ❑ à l'étranger, CHF 90. – pour 4 numéros

Prénom: _____ Nom: _____

Rue/n°: _____

NPA/Lieu: _____

Date: _____ Signature: _____

Vous pouvez faxer ce talon de commande au 021 648 39 02,
ou l'envoyer à: Secrétariat ASH romande, CP 227, CH-1000 Lausanne 22